

## Politique du Gouvernement en matière éducative

Question n° 2252G adressée à M. le Premier ministre

Texte de la question : M. le président. La parole est à M. Jacques-Bernard Magner, pour le groupe Socialiste, Écologiste et Républicain. (Applaudissements sur les travées du groupe SER.) M. Jacques-Bernard Magner. Ma question s'adressait au ministre de l'éducation nationale, mais j'ai bien noté qu'il n'était pas parmi nous cet après-midi ! Madame la secrétaire d'État, je m'interroge sur votre perception de l'état de l'école, alors que le contexte de crise sanitaire affecte considérablement son fonctionnement depuis deux ans. Même si le ministre de l'éducation nationale défend ardemment ses réformes, son échec à la tête du ministère est patent. La réforme du lycée est ratée. Alors que son objectif était de casser l'effet filière, elle a accru les inégalités sociales et territoriales. Au collège, la diminution constante du nombre de postes pour privilégier les heures supplémentaires a abouti à un manque considérable d'effectifs, avec des remplacements non assurés, en particulier dans la période de crise sanitaire que nous vivons depuis deux ans. À l'école élémentaire, la grande réforme du quinquennat, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en zone prioritaire, produit des résultats classés par les chercheurs dans le bas de la fourchette. Cette réforme étant très consommatrice de postes, vous avez ponctionné des moyens sur un dispositif, appelé « Plus de maîtres que de classes », qui donnait pourtant entière satisfaction aux enseignants. Bien que les textes prévoient toujours une semaine scolaire de neuf demi-journées, la quasi-totalité des écoles de ce pays fonctionne par dérogation sur quatre journées, un rythme dont on connaît la nocivité pour les enfants, mais qui satisfait nombre de lobbies périphériques à l'école. Enfin, rien n'a été fait pour revaloriser sérieusement les carrières et les formations des enseignants. Le métier n'est plus attractif et nous courons à la catastrophe pour les recrutements. Par ailleurs, la gestion de la crise sanitaire depuis deux ans est jugée erratique, irréaliste et inopérante par les enseignants, qui vous crient tous les jours leur souffrance. Madame la secrétaire d'État, comment le Gouvernement compte-t-il agir pour rétablir la confiance dans et autour de l'institution scolaire ? (Applaudissements sur les travées du groupe SER.)

Réponse de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de l'éducation prioritaire

Texte de la réponse : M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire.

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de l'éducation prioritaire. Monsieur le sénateur Magner, vous m'interrogez sur ma perception de la situation, mais je voudrais vous retourner la question, car je pense qu'elle est biaisée. (Protestations à gauche.)

L'éducation nationale est le premier budget de l'État. Le Président de la République a créé un secrétariat d'État spécifique pour l'éducation prioritaire. Oui, dans le premier degré, la priorité est donnée aux savoirs fondamentaux.

Je suis étonnée de vous entendre dire que nos élèves n'auraient pas progressé grâce au dédoublement des classes de CP et de CE1 en zone d'éducation prioritaire. Nous sommes d'ailleurs en train de dédoubler également les classes de grande section. Les résultats des premières cohortes, aujourd'hui en classe de CM1 et CM2, sont plutôt encourageants. (Marques de contestation à gauche.)

Vous pouvez contester le bien-fondé de la réforme de la voie professionnelle et du baccalauréat, monsieur le sénateur. Moi, j'écoute les lycéens.

Mme Laurence Rossignol. Et les lycéennes ?

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État. Les lycéens se sont emparés de ces réformes et ils la saluent ! (Protestations à gauche et sur les travées du groupe Les Républicains.)

Mme Laurence Rossignol. Et que dites-vous du fait que les lycéennes disparaissent des filières mathématiques ?

Mme Nathalie Elimas, secrétaire d'État. Vous m'avez interrogée, monsieur le sénateur, sur l'attrait du métier et sur sa revalorisation. Nous avons fait, je le rappelle, un Grenelle de l'éducation, à l'occasion duquel nous avons revalorisé toutes les rémunérations, celles des professeurs comme les autres.

Je voudrais, enfin, vous parler de l'école inclusive, puisque nous avons accueilli plus de 400 000 élèves dans nos écoles, comme Sophie Cluzel le sait bien. Nous avons doté les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) d'un statut et avons revalorisé leur rémunération – pendant le dernier quinquennat, ils étaient recrutés sous contrat aidé... (Applaudissements sur les travées du groupe RDPI.)

M. le président. La parole est à M. Jacques-Bernard Magner, pour la réplique.

M. Jacques-Bernard Magner. Puisque nous sommes encore en période de vœux et d'engagements électoraux, je souhaite, pour le prochain quinquennat, des moyens pour l'école et une revalorisation de la rémunération des enseignants. (Applaudissements sur les travées des groupes SER et CRCE.)